HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

Fondée en 1966, l’université de Rouen Normandie fait partie de vague des « universités nouvelles » qui ont fleuri à cette époque en France et dans le monde.

Aujourd’hui forte de 32 000 étudiants et 2 500 personnels, elle est passée par de nombreuses évolutions et révolutions. Voici quelques éléments de contexte.

1966 – 2026 : les 60 ans de l’université de Rouen

En 2026, l’université de Rouen Normandie fête ses 60 ans. Pour l’occasion, plusieurs événements sont organisés pendant 60 jours, d’avril à juin.

Le Raid 60 relie les six campus de l’Université dans un événement sportif de grande ampleur. Une exposition met en avant 60 visages de l’URN. Un cycle de conférences permet d’en apprendre plus sur la recherche universitaire rouennaise. Et la semaine internationale met en avant le rayonnement de l’Université.

Consultez le site des 60 ans !

La "préhistoire" de l’Université

La période précédant la fondation officielle de 1966 est identifiée comme « la préhistoire de l’université de Rouen » par Anne Bidois, historienne spécialiste du sujet. L’enseignement supérieur est en effet déjà installé à Rouen depuis le début du XIXe siècle.

Ainsi, de nombreuses écoles, collèges et facultés voient le jour, évoluent ou disparaissent entre les XIXe et XXe siècles.

La concurrence est alors parfois féroce avec les universités de Caen et de Paris, géographiquement proches.

L’université de Rouen, une "université nouvelle"

La création de l’université de Rouen fait partie de la grande vague des « universités nouvelles » qui a lieu en France et dans le monde, entre 1960 et 1970.

Elle s’inscrit dans un projet bien particulier :

- Promotion d’un enseignement supérieur ouvert au plus grand nombre ;
- Professionnalisation des formations dispensées ;
- Autonomie renforcée.

Il s’agit d’un mouvement de fond de la société, à la fin des années 60, la croyance en un avenir meilleur pour les générations futures, plus de démocratie, plus d’ouverture, un rapport différent au monde.

Les "années 1968" : contestation et structuration

L’université de Rouen se trouve au cœur de la contestation des « années 1968 ». Cette dernière cumule des revendications de société, comme la protestation contre la guerre du Vietnam, et des contestations proprement universitaires. À l’issue du mouvement, la loi Faure de novembre 1968 vient réformer les universités et leur octroie une autonomie nouvelle, ainsi qu’une tutelle sur les anciennes facultés.

Au tournant des années 60 – 70, l’université de Rouen dispose d’un encadrement en personnels d’enseignement et administratif assez limité. Les subventions de l’État sont jugées insuffisantes, alors que le nombre d’étudiants s’accroît rapidement :

- Moins de 9 000 étudiants en 1968 ;
- Plus de 10 000 en 1969.

À cette époque, le président Maurice Maisonnet se tourne vers les collectivités territoriales, principalement le Département de Seine-Maritime, pour trouver des financements.

À partir de 1976, le second président, Paul Rollin, mènera une politique volontariste de structuration de l'université, visant à éviter le morcellement des structures de recherche rouennaises. On retiendra entre autres la création du CORIA en 1978 et celle de l'IRED en 1979. L'université achève par ailleurs de s'ouvrir sur le monde, avec la création du Service des Relations internationales en 78.

Les révolutions universitaires

De 1980 à aujourd'hui, l'université de Rouen a dû se confronter à un long processus de révolutions universitaires, local et surtout national. Trois grands axes sont à retenir :

- Changement radical dans la transmission des savoirs ;
- Question de la « gouvernementalité », révolution managériale ;
- Révolution des territoires (régionalisation et mondialisation).

La question de l'autonomie est également au cœur des mutations de l'université :

- Autonomie des facultés / UER : « balkanisation » des années 90 et recentralisation des années 2000 ; question de l'identité de l'établissement « plus que la somme de ses composantes » ;
- Sa propre autonomie, par quelques exemples : l'université de Rouen a connu des périodes de grandes difficultés budgétaires, qui ont notamment conduit à la mise sous tutelle par le Rectorat en 1981 ; une nouvelle crise budgétaire en 1997 ; passage progressive aux responsabilités et compétences élargies suite à la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (dite LRU) de 2007.

La modernisation de l'Université et une nouvelle dynamique normande

À partir de 2007, le président Cafer Özkul engage l'établissement dans un processus de modernisation. Parmi les nombreuses actions entreprises, citons les suivantes :

- Cartographier l'immobilier universitaire ;
- Refondre les systèmes d'information de l'université ;
- Mettre en place une démarche qualité.

Le passage aux responsabilités et compétences élargies de l'université de Rouen, en 2011, s'accompagne de nombreux audits, qui prennent acte de la modernisation de l'établissement.

En 2013, dans le cadre de la loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche, la réflexion est relancée autour de l'articulation de l'ESR sur les territoires. À l'échelle de la future grande région normande, la communauté d'universités et d'établissements « Normandie Université » est officiellement créée en 2015, avec Joël Alexandre comme premier président. Cette structure fait suite à un historique de coopération sous diverses formes, qui remonte à la fin des années 90, avec notamment le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) en 2011.

Les coopérations entre établissements normands sont anciennes et fortes. Elles permettent de dépasser les rivalités historiques, de candidater aux « investissements d'avenir » et d'obtenir des laboratoires d'excellence ou de grands équipements scientifiques.

L'université entretient également des relations étroites avec les autres établissements à l'échelle de la métropole rouennaise, dans le cadre de la Conférence de l'enseignement supérieur de l'agglomération de Rouen (CESAR), depuis 2008.

L'université de Rouen Normandie à l'orée de 2020

L'université a entamé une nouvelle phase de modernisation ces dernières années, avec plusieurs grands axes :

- Ouverture à l'international, avec de nombreux partenariats de formation et de recherche ;
- Organisation de la recherche en pôles scientifiques thématiques lisibles ;
- Modernisation de l'offre de formation ;
- Consolidation budgétaire ;
- Concrétisation de projets immobiliers, notamment sur le campus de Mont-Saint-Aignan (rénovations et constructions de bâtiments, signalétique de campus…) ;
- Évolution des systèmes d'information.

Par ailleurs, des questions se posent, aujourd'hui comme hier, sur l'organisation de l'enseignement supérieur sur le territoire normand. La dynamique de rapprochements entre établissements augure des échelles universitaires différentes de celles que nous

connaissons aujourd’hui.

Publié le : 2019-12-16 11:32:08